Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 6 JUIN 2012

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 11, NUMÉRO 11

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 5 juin 2012

— Considérant l'obligation de la CSP de produire une politique linguistique en vertu du *Plan d'action pour améliorer la maîtrise du français chez les jeunes*;

Considérant les avis et commentaires reçus en retour des consultations menées auprès des instances concernées;

Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté la *Politique linguistique*.

— Le Conseil des commissaires a convenu que la décision de préserver ou non un élément architectural ayant une connotation religieuse lors de travaux sur un édifice appartenant à la Commission scolaire des Patriotes, soit d'abord guidée par des considérations de nature patrimoniale, à moins que la préservation de l'élément en question ne nécessite une dépense trop importante en fonction des budgets disponibles, eu égard à toutes les circonstances.

— Considérant que l'école Jacques-Rocheleau/Saint-Basile est en mesure d'accueillir l'ensemble des élèves de l'éducation préscolaire de Saint-Basile-le-Grand, en 2012-2013;

Considérant la décision du Comité de travail de gestion de l'annexe B du secteur de Saint-Basile-le-Grand;

Les membres du Conseil ont résolu de modifier l'acte d'établissement de l'école de la Chanterelle pour en retirer la mention de l'offre de services éducatifs à l'éducation préscolaire en 2012-2013.

— Depuis 1998, des ententes successives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy permettaient que les élèves du secondaire résidant à Contrecoeur soient scolarisés par la Commission scolaire de Sorel-Tracy;

Considérant les impacts financiers, administratifs et politiques reliés à la décision à prendre et l'étude du dossier en comité de travail;

Les membres du Conseil ont résolu :

1) de procéder, à l'automne 2012, à la consultation des parents des élèves de 6e année et de la 1re à la 4e secondaire résidant à Contrecoeur sur les deux options suivantes :
- renouvellement, pour une année, de l'entente de scolarisation avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy;
- scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes.

2) de statuer, au plus tard, le 21 décembre 2012, sur le renouvellement, pour l'année scolaire 2013-2014, de l'entente de scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur par la Commission scolaire de Sorel-Tracy;

3) de procéder annuellement à l'évaluation des conditions entourant la scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur pour la durée du statu quo.

— Considérant les commentaires émis par les instances consultées, les membres du Conseil ont adopté les modifications proposées à la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation*.

LE POINT SUIVANT A ÉTÉ TRAITÉ EN INFORMATION :

— Un état de situation a été présenté sur la démarche entreprise à la CSP pour, dans un premier temps, compléter l'offre de programmes dans des domaines déjà existants et, dans un deuxième temps, diversifier l'offre actuelle afin que le Centre de formation professionnelle des Patriotes puisse offrir des programmes dans certains secteurs où il était absent tels les secteurs du transport, du bâtiment et des travaux publics et le secteur de la métallurgie.

En se dotant de programmes dans un plus grand nombre de secteurs qui sont susceptibles d'attirer des jeunes de moins de 20 ans, la CSP concrétise un des moyens prévus à la Convention de partenariat. Les jeunes trouveront donc localement une meilleure réponse à leurs besoins. De plus, cette diversification permet au CFPP d'avoir une offre nettement plus équilibrée; il sera en mesure de mieux répondre aux fluctuations du marché de l'emploi.

PROCHAINE SÉANCE EN AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 26 juin 2012, à 19 h 30

Siège social de la Commission scolaire des Patriotes

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

DANIELLE FILIATRAULT

ALAIN GAUTHIER